



# SPPPI ESTUAIRE de l'ADOUR

Réunion Plénière  
16 janvier 2014



# Ordre du jour

- **Point d'étape sur la qualité des eaux de l'Estuaire de l'Adour**
  - Avancement sur travaux préalables au SAGE Adour aval Agglomération Côte Basque Adour.
- **Présentation de l'avancement des travaux sur les rejets des émissaires de la zone portuaire - Conseil Régional d'Aquitaine**
- **Actualités de la zone portuaire**
  - Premiers éléments de retour d'expérience de l'incident de MAISICA,
  - Point sur TIMAC AGRO à Boucau.
- **Point sur l'étude de zone**
  - Projet de questionnaire pour l'enquête sur les nuisances
  - Modalités de diffusion et d'exploitation
- **Fonctionnement du SPPPI Estuaire Adour**
  - Mission Animation et Logistique SPPPI 2014
  - Mission Comptabilité 2014
  - Mission Archives SPPPI
- **Questions diverses**



➤ **Avancement sur travaux préalables  
au SAGE Adour aval**

Agglomération Côte Basque Adour



- **Avancement des travaux sur les rejets des émissaires de la zone portuaire**  
Conseil Régional d'Aquitaine



➤ **Premiers éléments de retour  
d'expérience de l'incident de MAISICA**



## ➤ **Point sur TIMAC AGRO Boucau**



# Point sur l'étude de zone

## Etat d'avancement à ce jour :

### Une réunion de lancement auprès des membres du COS le 7 novembre 2013

### L'organisation de la collecte des données auprès des organismes

- Un courrier adressé aux organismes institutionnels par la DREAL Aquitaine
- Plusieurs réunions organisées
  - AIRAQ : le 2 décembre 2013 ;
  - Mairie de Bayonne : le 12 décembre 2013 ;
  - S3PI (V.BEDERE) : le 16 décembre 2013 ;
  - CCI et Conseil Régional : le 19 décembre 2013 ;
  - Marie d'Anglet : 13 janvier 2014 ;
  - Principales réunions à venir :
  - Associations de riverains : le 21 janvier 2014 ;
  - ACBA : le 22 janvier 2014.

### L'organisation de la collecte des données auprès des industriels

- Un courrier adressé aux industriels par la DREAL Aquitaine
- Une réunion de présentation aux industriels le 18 décembre 2013 en présence de 13 industriels (la date butoir du 24 janvier 2014 a été annoncée aux industriels pour le rendu de la Fiche site complétée).
- La transmission de la Fiche site à l'ensemble des industriels pour lesquels le groupement dispose d'une adresse mail le 18 décembre 2013. Une relance a ensuite été faite par mail le 13 janvier 2014.
- Bilan des retours : **4 fiches sites complétées.**



# Point sur l'étude de zone

## L'Enquête relative aux nuisances

- La version A du questionnaire a été envoyée à M. GUINAUDEAU le 18 novembre 2013
- La version B, prenant en compte les remarques de M. GUINAUDEAU a été communiquée aux membres du COS le 20 novembre 2013
- Les différents retours des membres du COS ont été pris en compte dans la version C du document qui a été transmise à M. GUINAUDEAU le 17 décembre 2013
- Un rendez-vous a été pris avec Mme BENSAAD, qui dispose d'un retour d'expérience sur ce type d'enquête, le 17 janvier 2014. Suite à cet entretien, une version D du questionnaire sera émise.
- En parallèle, un protocole a été rédigé par le Groupement dans le but de présenter les choix et la méthode utilisée pour le déroulement de l'enquête aux membres du COS. La version A du document a été transmise le 17 décembre 2013 à M. GUINAUDEAU
- La version B de ce document est à l'heure actuelle dans l'attente des conclusions de la réunion avec Mme BENSAAD le 17 janvier 2014.

## Quelques points de précisions

Cette enquête n'est pas destinée à être administrée directement aux populations riveraines mais à interroger les acteurs sur leur connaissance des nuisances perçues.

En effet, une enquête auprès des populations nécessitant une représentativité de celles-ci n'est pas prévue dans le cadre de l'étude de zone et ne pourrait pas entrer dans le budget qui lui a été alloué.

Cela étant, il est proposé que chacun des acteurs locaux puisse, s'il le souhaite, répercuter le questionnaire auprès de son réseau, à lui d'administrer et de gérer les réponses.

Mais, pour le moment, le questionnaire et ses modalités de diffusion ne sont pas finalisés. Les membres du COS vont être consultés vers le 20/01/2014.

Les membres du COS ont toujours la possibilité de me faire remonter leurs observations et leurs propositions sur le questionnaire, mais aussi leurs idées sur les modalités de diffusion.

La "fiche site" à compléter par les industriels est très importante à ce stade et la date butoir a été fixée au 24/01/2014 pour la remettre à Bertin.





# Point sur l'étude de zone

## La communication

Lors du bureau de septembre 2013 et de la plénière qui a suivi, il a été validé à l'unanimité que le SPPPI diffusait cette information par le biais de la mise en ligne la plaquette de présentation co-rédigée au sein du COS et de la rédaction d'un communiqué de presse.

L'Etat a communiqué par 3 supports :

Le site de la DREAL Aquitaine

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

page d'accueil "A la une"

Le site du PRSE

<http://www.prse-aquitaine.fr/>

Le Fil Info

<http://filinfo.i2/288-r336.html>

fil info du 16 décembre 2013 n° 288 Régions et départements

## A Faire

Mise en ligne la plaquette de présentation de l'étude de zone sur le site du SPPPI.

## Proposition

Diffusion d'un communiqué de presse qui pourrait être relayé par les divers organismes membres du SPPPI.

Création d'un espace dédié sur le site web du SPPPI afin d'y diffuser les états d'avancement de l'étude de zone ainsi que les informations utiles pour le grand public.



# **Fonctionnement du SPPPI Estuaire Adour**

Le bureau du SPPPI a validé la poursuite des missions dans les mêmes termes que 2013 :

- Mission Animation et Logistique SPPPI 2014  
35000€ HT
- Mission Comptabilité 2014  
1200€ HT



# Fonctionnement du SPPPI Estuaire Adour

## Proposition de réalisation d'une mission Archives

A la demande du Bureau du SPPPI, Ecoscope a transmis une proposition d'intervention portant sur les travaux suivants :

- Identifier et localiser les documents produits par le SPPPI depuis sa création (1997-2010)
- Collecter et trier les documents recensés
- Analyser les sujets traités et extraire les données exploitables
- Indexer, numériser et mettre en ligne

La mission représenterait 14 jours d'intervention pour un coût total : 4900€ HT



## ➤ **Questions diverses**